



Est -ce une fraude , est-ce illégale?

Par **ALAIN Taupin**, le **22/12/2016** à **16:54**

BONJOUR marque de politesse [smile4]
UNE PERSONNE TOUCHANT LE CHOMAGE ET REPRENANT SON ACTIVITEE? EN TANT QU'ARTISAN? QUI TRAVAIL EN PLUS DE SON CHOMAGE MAIS QUI N'est pas inscrit sur le registre du commerce depuis plus d'un an mais qui travail régulièrement sans déclarer ses revenus , vous appelez cela comment vous?
Il bénéficie des droits du chômage, et de son enseigne sans payer quoique se soit?

Par **Visiteur**, le **22/12/2016** à **17:33**

Bonjour, car ici nous sommes polis...
C'est un cas classique de fraude, entre CAF, RSA, assedic et autres, cela fait du dégât dans les finances publiques, vive les impôts des autres !